

TITRE 6

REGLEMENTS « CHAMPIONNATS »

Commission Fédérale Basket Fauteuil
(soumis au vote du prochain Comité Directeur 2026)

INFORMATIONS GENERALES

Article 1 - Les épreuves sportives

La C.F.B.F organise les épreuves sportives. Celles-ci se déroulent conformément aux règlements administratifs et sportifs.
Les différents championnats : Elite Nationale ; Nationale 1 ; Nationale 2 ; Nationale 3 sont directement placés sous l'autorité du responsable développement de la Commission Fédérale de Basket Fauteuil (C.F.B.F).

Article 2 - Salles et terrains

Toute salle et terrain, où se disputent des rencontres officielles, doit être homologué. Elles doivent être renseignées sur FBI par la FFBB

Article 3 - Conditions de Participation

Les différents championnats organisés sont ouverts aux clubs régulièrement qualifiés à la Fédération Française Handisport, ayant réglé les droits d'engagement, cotisations et pénalités financières.
La C.F.B.F se réserve le droit de refuser l'engagement d'une équipe si les différents règlements financiers ne sont pas honorés d'une saison à une autre.

Article 4 - Composition des équipes

Le nombre maximum de membres de la délégation qui peuvent s'asseoir sur le banc d'équipes avec une responsabilité spéciale a été étendu à 7. Par conséquent, il doit y avoir au maximum 16 sièges / emplacements disponibles sur le banc d'équipe. Le nombre total maximal de membres de l'équipe est de 21 (12 joueurs, 2 entraîneurs et 7 membres de délégation qui l'accompagnent). (Application IWBF)

Dans toutes les divisions, chaque équipe est composée de 12 joueurs maximums inscrits sur la feuille de marque.

Article 5 - Championnat de France

Les différentes divisions du championnat de France Basket Fauteuil sont :

- Elite Nationale en poule unique
- Nationale 1 en poule unique
- Nationale 2 en poule unique
- Nationale 3 en poules multiples

Article 6 – Joueur classé « 5.0 points » et participation en championnat de France

Un joueur classé « 5.0 points » qu'il soit valide (V) ou non éligible (NE) peut évoluer dans les championnats de France Basket Fauteuil.

Elite Nationale et Nationale 1 :

Un joueur de classe « 5.0 points » autorisé sur la feuille de marque et sur le terrain

Nationales 2 :

Deux joueurs de classe « 5.0 points » autorisés sur la feuille de marque et qui peuvent être en même temps sur le terrain.

Nationales 3 :

Joueurs de classe « 5.0 points » : Pas de limite sur la feuille de marque, deux qui peuvent être en même temps sur le terrain.

Article 7 - Nombre maximum de points en jeu

Le nombre maximum de points des joueurs en jeu

▪ Elite Nationale	→ 14.5 points (sans liseré)	→ 17.5 points (avec liseré(s))
▪ Nationale 1	→ 14.5 points (sans liseré)	→ 17.5 points (avec liseré(s))
▪ Nationale 2	→ 16 points (sans liseré)	→ 19 points (avec liseré(s))
▪ Nationale 3	→ 17 points (sans liseré)	→ 20 points (avec liseré(s))

Article 7.1 -Dépassement de points et nombre de joueurs étrangers (cf article 48.4 règlement officiel basket-fauteuil 2021)

Le commissaire, s'il y en a un, ou l'aide marqueur doivent aider le marqueur dans le contrôle du nombre de points en jeu suivant la réglementation en vigueur. S'il y a un dépassement de points, le commissaire (s'il y en a un) ou l'aide marqueur doit avertir le marqueur qui doit à son tour informer le 1^{er} arbitre et une faute technique sera sifflée contre l'entraîneur fautif.

Dans le cas d'un dépassement du nombre de joueurs étrangers (non sélectionnables en équipe de France), hors joueurs FIDET, cet article s'appliquera.

Pour les articles 5 à 7.1 : Se référer au tableau en page 16 de ce document)

Article 8 – Accession

Si un club sportif régulièrement qualifié ne s'engageait pas dans la division supérieure, il serait maintenu dans sa division.

Il débutera le championnat la saison suivante avec une pénalité de 3 points.

En fonction des règles des différentes divisions, et après étude par le Bureau Exécutif de la C.F.B.F, une équipe pourra le remplacer.

Il pourra le cas échéant, accéder la saison suivante dans la division supérieure.

En cas de refus d'accession deux saisons consécutives, ce club sera rétrogradé dans la division inférieure.

Article 9 - Demande de rétrogradation avant la date de clôture des engagements

Un club régulièrement qualifié dans une division peut, avant la date de clôture des engagements, demander à être rétrogradé.

Dans ce cas, la rétrogradation s'applique par défaut de deux divisions.

Le bureau exécutif de la C.F.B.F. examinera la demande et s'efforcera d'y apporter une réponse favorable. Toutefois, afin de préserver l'équilibre des compétitions, il se réserve la possibilité d'inscrire le club dans une autre division, selon les besoins d'organisation.

Exemple : un club évoluant en Élite Nationale et demandant à être rétrogradé devrait normalement évoluer en Nationale 2 la saison suivante. Si la poule de Nationale 1 ne comporte que 9 équipes la saison suivante, le club demandeur pourrait évoluer en Nationale 1 afin de constituer une poule de 10 équipes.

Cas particulier pour un club évoluant en Nationale 2 :

Un club X de Nationale 2 demandant à être rétrogradé => Son niveau d'évolution la saison suivante sera la Nationale 3.

Il démarrera cependant la saison en Nationale 3 avec une pénalité de 3 points.

Article 10 – Equipe manquante

Si le titre de Champion de France des Divisions National 1, 2 ou 3 ne pouvait être décerné, il serait d'abord proposé la montée au premier de la saison régulière de la division inférieure, puis en cas de refus de sa part, à l'équipe qui devait descendre de la division concernée, si nouveau refus, à une montée supplémentaire pour une équipe de la division inférieure (classement de la saison).

« EX : si pas de phases finales, donc pas de délivrance de titre, en Nationale 1, la montée sera d'abord proposée au premier de la saison régulière de Nationale 1 puis en cas de refus, repêchage pour le dernier de la saison régulière en Elite si nouveau refus, une montée au deuxième de la saison régulière de Nationale 1 »

Si une équipe se retirait d'un championnat et que donc une équipe venait à manquer dans la division, la C.F.B.F proposera d'abord un repêchage à une équipe de la division amenée à descendre puis à une montée supplémentaire pour une équipe de la division inférieure (classement de la saison).

Article 11 – Cas non prévu au règlement

Tout cas exceptionnel sera étudié par la C.F.B.F.

REGLEMENT « CHAMPIONNATS »

ELITE NATIONALE

Article 1 : Présentation

La C.F.B.F organise un championnat de France Elite Nationale avec 10 clubs.
Cette compétition est réservée aux joueurs et joueuses régulièrement qualifiés.

Article 2 : Qualifications et licences

Nombre de joueurs autorisés de 12 maximum avec 6 joueurs non sélectionnables en équipe de France (hors joueur « FIDET ») pouvant être inscrits sur la feuille de marque mais avec seulement la possibilité d'en faire évoluer en même temps 4 sur le terrain. De plus, possibilité d'évoluer avec un seul joueur classé « 5.0 points » valide ou « 5.0 points » NE.

Article 3 : Compétition

Les règles du jeu sont les règles officielles de l'IWBF.

Article 4 : Déroulement du championnat

Toutes les équipes se rencontrent sous la forme d'un championnat en matchs allers-retours.

Phases finales

À l'issue de la saison régulière les équipes classées 1^e, 2^e, 3^e et 4^e sont qualifiées pour le Final Four.

Détermination de l'ordre des demi-finales pour le Final Four

Si le club organisateur du Final Four participe aux phases finales, il pourra choisir de disputer soit la première, soit la deuxième demi-finale.

Si le Final Four se déroule sur terrain neutre, l'ordre des demi-finales :

Jour 1 :

Demi-finale 1 : l'équipe classée 2^e de la saison régulière affronte l'équipe classée 3^e

Demi-finale 2 : l'équipe classée 1^e de la saison régulière affronte l'équipe classée 4^e.

Jour 2 :

Petite Finale : les perdants des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 3^e et 4^e place.

Finale : les vainqueurs des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 1^e et 2^e place.

Le vainqueur de ce Final Four est sacré champion de France d'Elite Nationale.

Relégation :

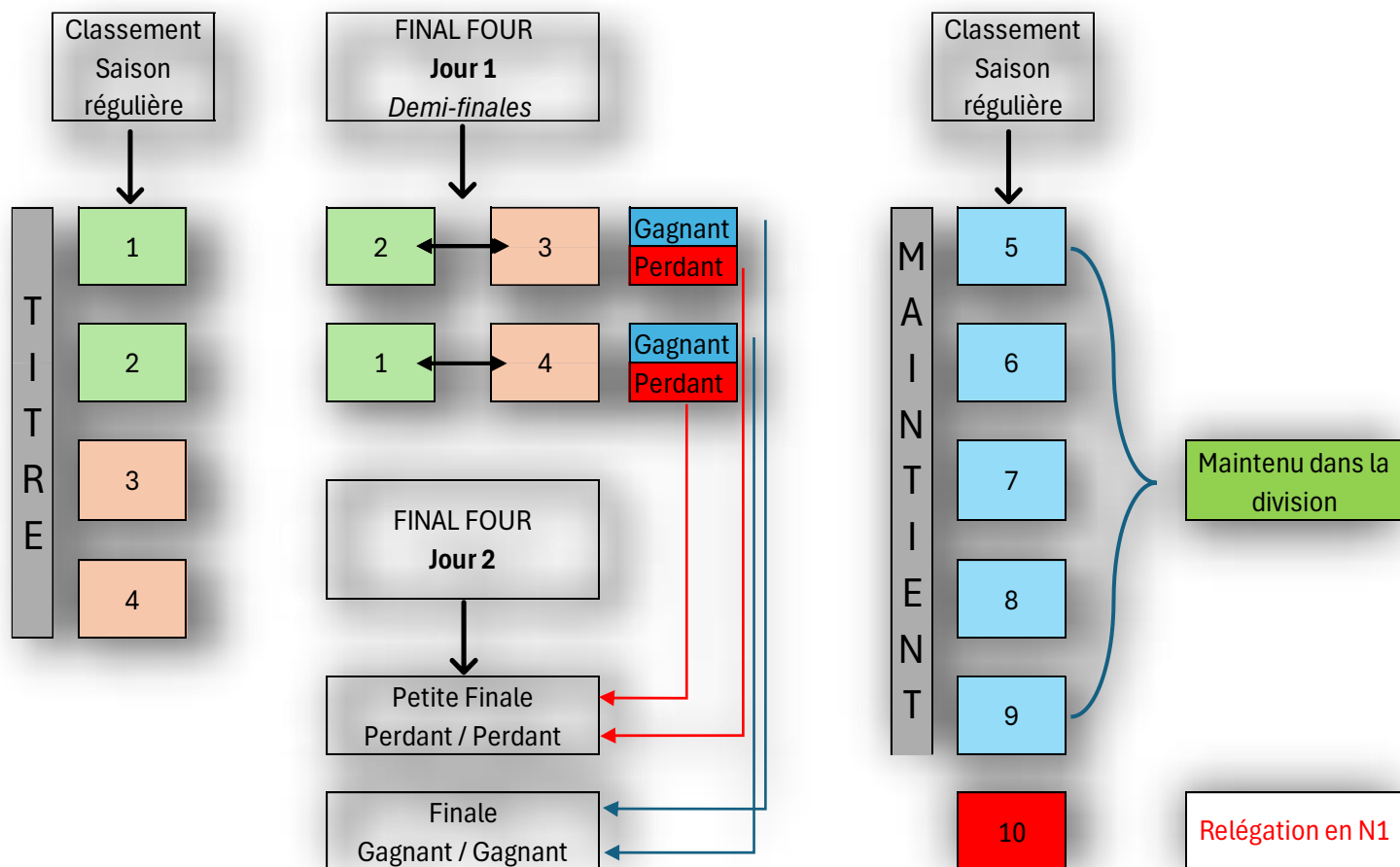
L'équipe classée 10^e de la saison régulière est reléguée en Nationale 1.

Cas particuliers :

- Si une équipe reléguée ne peut pas descendre en raison des règlements sportifs (par exemple : un club d'Elite Nationale relégué dispose déjà d'une équipe engagée en Nationale 1), alors les deux équipes seront reléguées.
- Voir articles 8, 9 et 10 du règlement Titre 6.

ELITE NATIONALE

TITRE 6



Article 5 : Arbitrage

Les arbitres seront désignés par la sous-commission arbitrage à raison de 2 arbitres sur l'ensemble de la compétition.

Article 6 : Officiels de Table de Marque (OTM)

Il est rappelé aux équipes d'Élite Nationale l'importance de désigner comme OTM des officiels compétents, soit formés par leurs soins (avec, le cas échéant, l'appui de la sous-commission arbitrage), soit issus de la FFBB.

À compter de la saison 2025-2026, toute personne exerçant la fonction d'OTM, ainsi que toute personne mentionnée sur une feuille de marque, devra impérativement être licenciée auprès de la Fédération Française Handisport (FFH).

- En cas de non-respect de cet article : voir dispositions financières.

Article 7 : Frais d'arbitrage

Les frais d'arbitrage du championnat d'Elite Nationale sont pris en charge par la caisse de péréquation de la C.F.B.F.

Les frais d'arbitrage du F4 pris en charge à parts égales par les clubs qualifiés.

Article 8 : Frais d'engagement

Les frais d'engagement sont indiqués dans les dispositions financières de la C.F.B.F.

Article 9 : Feuille de marque

Voir REGLEMENTS GENERAUX.

Article 10 : Vidéo

- A la charge du club recevant de mettre en place un dispositif vidéo respectant le cahier des charges.
- En cas de non-respect de cet article : voir dispositions financières.

Article 11 : Matériel

Voir REGLEMENTS GENERAUX.

REGLEMENT « CHAMPIONNATS » NATIONALE 1

Article 1 : Présentation

La C.F.B.F organise un championnat de France de Nationale 1 avec 10 clubs.
Cette compétition est réservée aux joueurs et joueuses régulièrement qualifiés.

Article 2 : Qualifications et licences

Nombre de joueurs autorisés de 12 maximum avec 6 joueurs non sélectionnables en équipe de France (hors joueur « FIDET ») pouvant être inscrits sur la feuille de marque mais avec seulement la possibilité d'en faire évoluer en même temps quatre sur le terrain. De plus, possibilité d'évoluer avec un seul joueur classé « 5.0 points » valide ou « 5.0 points » NE.

Article 3 : Compétition

Les règles du jeu sont les règles officielles de l'IWBF.

Article 4 : Déroulement du championnat

Toutes les équipes se rencontrent sous la forme d'un championnat en matchs allers-retours.

Phases finales

À l'issue de la saison régulière les équipes classées 1^e, 2^e, 3^e et 4^e sont qualifiées pour le Final Four.

Détermination de l'ordre des demi-finales pour le Final Four

Si le club organisateur du Final Four participe aux phases finales, il pourra choisir de disputer soit la première, soit la deuxième demi-finale.

Si le Final Four se déroule sur terrain neutre, l'ordre des demi-finales :

Jour 1 :

Demi-finale 1 : l'équipe classée 2^e de la saison régulière affronte l'équipe classée 3^e

Demi-finale 2 : l'équipe classée 1^e de la saison régulière affronte l'équipe classée 4^e.

Jour 2 :

Petite Finale : les perdants des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 3^e et 4^e place.

Finale : les vainqueurs des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 1^e et 2^e place.

Le vainqueur de ce Final Four est sacré champion de France de Nationale 1 et accède à l'Elite Nationale la saison suivante.

Relégation :

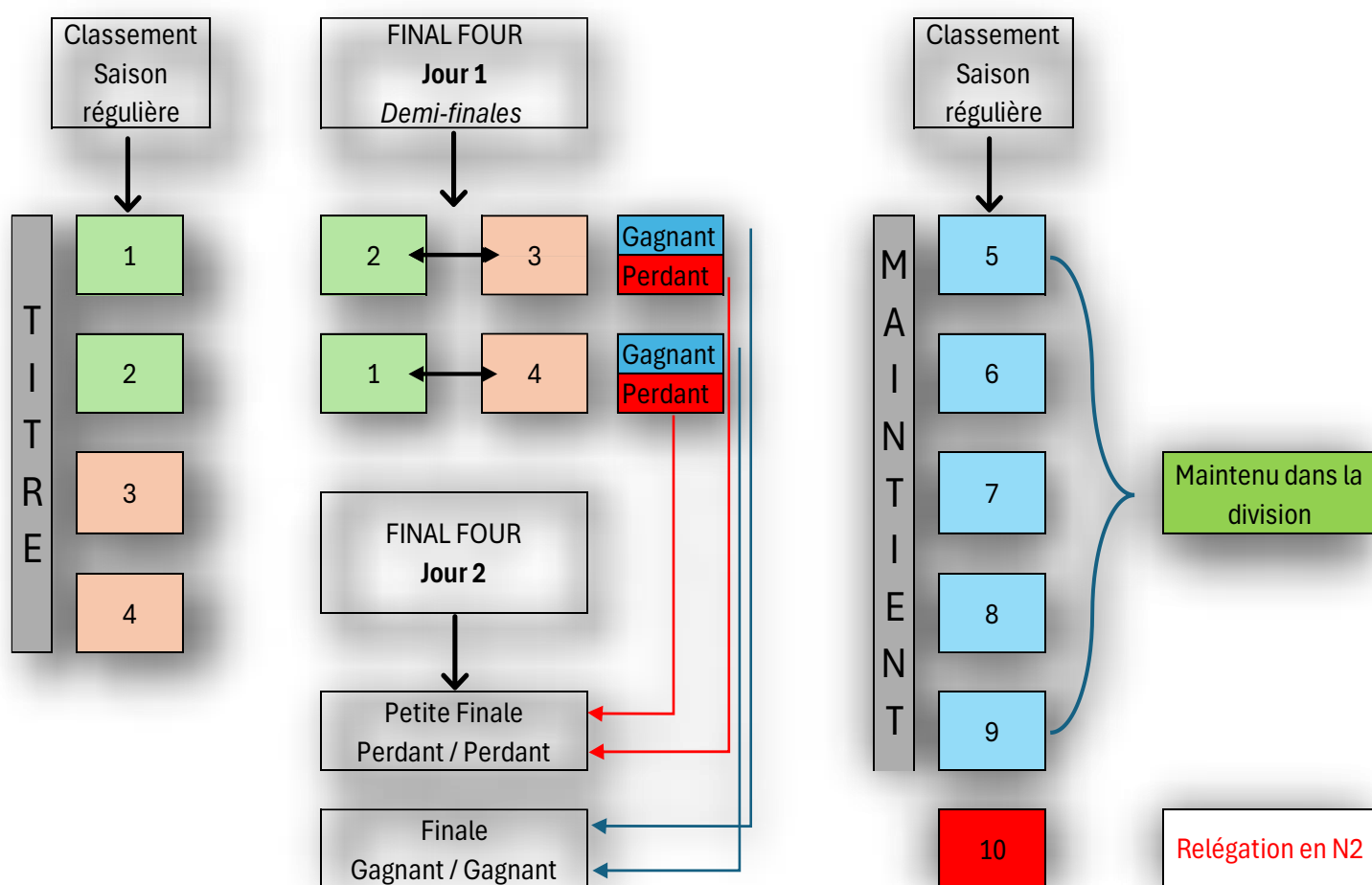
L'équipe classée 10^e de la saison régulière est reléguée en Nationale 2.

Cas particuliers :

- Si l'équipe championne de Nationale 1 ne peut pas monter en Elite Nationale en raison des règlements sportifs (cas d'une équipe 2 avec déjà une équipe 1 dans la division supérieure par exemple) :
 - L'équipe classée 10^e d'Elite Nationale est maintenue.
 - En cas de refus d'être maintenu de la part de l'équipe classée 10^e d'Elite Nationale, l'équipe classée 2^e de Nationale 1 accède à l'Elite Nationale
- Si une équipe reléguée ne peut pas descendre en raison des règlements sportifs (par exemple : un club de Nationale 1 relégué dispose déjà d'une équipe engagée en Nationale 2), alors les deux équipes seront reléguées.
- Voir articles 8, 9 et 10 du règlement Titre 6.

NATIONALE 1

TITRE 6



Article 5 : Arbitrage

Les arbitres seront désignés par la sous-commission Arbitrage à raison de 2 arbitres.

Article 6 : Officiels de Table de Marque

Il est rappelé aux équipes de Nationale 1 l'importance de désigner comme OTM des officiels compétents, soit formés par leurs soins (avec, le cas échéant, l'appui de la sous-commission arbitrage), soit issus de la FFBB.

À compter de la saison 2025-2026, toute personne exerçant la fonction d'OTM, ainsi que toute personne mentionnée sur une feuille de marque, devra impérativement être licenciée auprès de la Fédération Française Handisport (FFH).

- En cas de non-respect de cet article : voir dispositions financières.

Article 7 : Frais d'arbitrage

Les frais d'arbitrage du championnat de Nationale 1 sont pris en charge par la caisse de péréquation de la C.F.B.F.

Les frais d'arbitrage du F4 pris en charge à parts égales par les clubs qualifiés.

Article 8 : Frais d'engagement

Les frais d'engagement sont indiqués dans les dispositions financières de la C.F.B.F.

Article 9 : Feuille de marque

Voir REGLEMENTS GENERAUX

Article 10 : Vidéo

- A la charge du club recevant de mettre en place un dispositif vidéo respectant le cahier des charges.
- Pas de sanction financière prévue pour le non-respect de cet article, mais fortement conseillé.

Article 11 : Matériel

Voir REGLEMENTS GENERAUX

REGLEMENT « CHAMPIONNATS » NATIONALE 2

Article 1 : Présentation

La C.F.B.F organise un championnat de France de Nationale 2 avec 9 clubs.
Cette compétition est réservée aux joueurs et joueuses régulièrement qualifiés.

Article 2 : Qualifications et licences

Nombre de joueurs autorisés de 12 maximums avec 5 joueurs non sélectionnables en équipe de France (hors joueur « FIDET ») pouvant être inscrits sur la feuille de marque mais avec seulement la possibilité d'en faire évoluer en même temps quatre sur le terrain. De plus, possibilité d'évoluer avec deux joueurs classés « 5.0 points » valide ou « 5.0 points » NE.

Article 3 : Compétition

Les règles du jeu sont les règles officielles de l'IWBF.

Article 4 : Déroulement du championnat

Toutes les équipes se rencontrent sous la forme d'un championnat en matchs allers-retours.

Phases finales

À l'issue de la saison régulière les équipes classées 1^e, 2^e, 3^e et 4^e sont qualifiées pour le Final Four.

Détermination de l'ordre des demi-finales pour le Final Four

Si le club organisateur du Final Four participe aux phases finales, il pourra choisir de disputer soit la première, soit la deuxième demi-finale.

Si le Final Four se déroule sur terrain neutre, l'ordre des demi-finales :

Jour 1 :

Demi-finale 1 : l'équipe classée 2^e de la saison régulière affronte l'équipe classée 3^e

Demi-finale 2 : l'équipe classée 1^e de la saison régulière affronte l'équipe classée 4^e.

Jour 2 :

Petite Finale : les perdants des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 3^e et 4^e place.

Finale : les vainqueurs des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 1^e et 2^e place.

Le vainqueur de ce Final Four est sacré champion de France de Nationale 2 et accède à l'Elite Nationale la saison suivante.

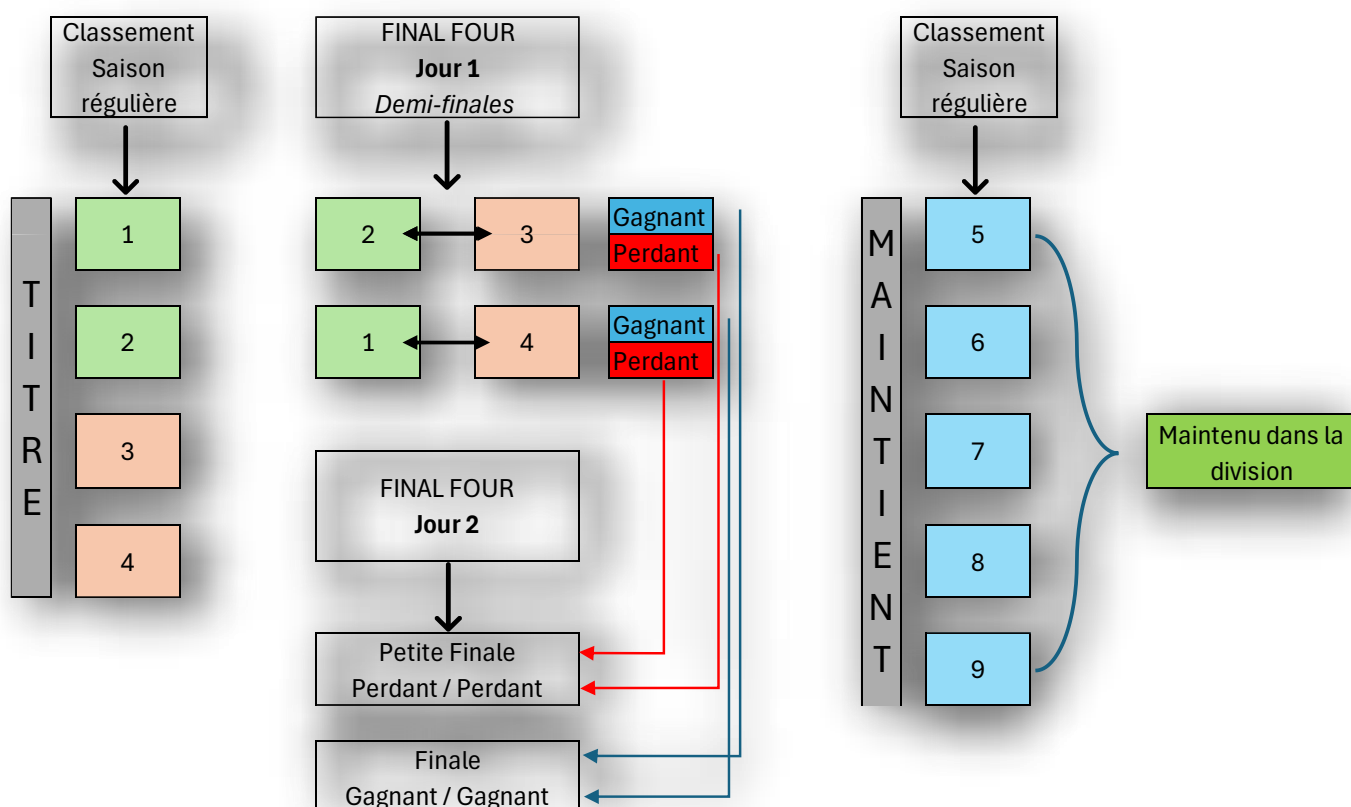
Relégation :

Pas de relégation prévue pour la saison 2026-2027. Le dernier au classement de la saison régulière pourra être maintenu en Nationale 2.

Cas particuliers :

- Voir articles 8, 9 et 10 du règlement Titre 6.

NATIONALE 2



Article 5 : Arbitrage

Les arbitres seront désignés par le pôle arbitrage à raison de 2 arbitres sur toute la saison.

Article 6 : Officiels de Table de Marque

Il est rappelé aux équipes de Nationale 2 l'importance de désigner comme OTM des officiels compétents, soit formés par leurs soins (avec, le cas échéant, l'appui de la sous-commission arbitrage), soit issus de la FFBB.

À compter de la saison 2025-2026, toute personne exerçant la fonction d'OTM, ainsi que toute personne mentionnée sur une feuille de marque, devra impérativement être licenciée auprès de la Fédération Française Handisport (FFH).

- En cas de non-respect de cet article : voir dispositions financières.

Article 7 : Frais d'arbitrage

Les frais d'arbitrage du championnat de Nationale 2 sont pris en charge par la caisse de péréquation de la C.F.B.F

Les frais d'arbitrage du F4 pris en charge à parts égales par les clubs qualifiés.

Article 8 : Frais d'engagement

Les frais d'engagement sont indiqués dans les dispositions financières de la C.F.B.F

Article 9 : Feuille de marque

Voir REGLEMENTS GENERAUX.

Article 10 : Matériel

Voir REGLEMENTS GENERAUX

REGLEMENT « CHAMPIONNATS » NATIONALE 3

Article 1 : Présentation

La C.F.B.F organise un championnat de France de Nationale 3 avec 6 poules indépendantes les unes des autres et composées de 41 clubs. Cette compétition est réservée aux joueurs et joueuses régulièrement qualifiés.

Article 2 : Qualifications et licences

Nombre de joueurs autorisés de 12 maximums avec 5 joueurs non sélectionnables en équipe de France (hors joueur « FIDET ») pouvant être inscrits sur la feuille de marque mais avec seulement la possibilité d'en faire évoluer en même temps quatre sur le terrain. De plus, possibilité d'évoluer deux joueurs classés « 5.0 points » valide ou « 5.0 points » NE.

Article 3 : Compétition

Les règles du jeu sont les règles officielles de l'IWBF.

Article 4 : Déroulement du championnat

Poules A ; B ; C :

Toutes les équipes se rencontrent sous la forme d'un championnat en matchs allers-retours.

A l'issus de la phase régulière :

- Les équipes classées 1^e de leur poule sont qualifiées pour le « **Final Six** » de Nationale 3.

Poules D ; F :

Les équipes des poules D et F, participent à un championnat sous forme d'un championnat en matchs allers-retours.

A l'issus de la phase régulière :

« Barrage 1 »

Les équipes classées 1^e et 2^e de leur poule sont qualifiées pour le « **barrage 1** » à 4 équipes.

Détermination de l'ordre des demi-finales pour le « barrage 1 »

Si le club organisateur du « **barrage 1** » participe à l'évènement, il pourra choisir de disputer soit la première, soit la deuxième demi-finale.

Si le « **barrage 1** » se déroule sur terrain neutre, l'ordre des demi-finales :

Jour 1 :

Demi-finale 1 : l'équipe classée 1^e de la poule D affronte l'équipe classée 2^e de la poule F

Demi-finale 2 : l'équipe classée 1^e de la poule F affronte l'équipe classée 2^e de la poule D.

Jour 2 :

Petite Finale : les perdants des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 3^e et 4^e place.

Finale : les vainqueurs des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 1^e et 2^e place.

Le vainqueur de ce « **barrage 1** » est qualifié pour le « Final Six » de Nationale 3

- Le finaliste de ce « **barrage 1** » est qualifié pour le « **barrage 2** »

« Barrage 2 »

Le finaliste du « **barrage 1** » affronte en match sec le 2^e du « **playoff 3** » disputé entre les poules G et H.

Le vainqueur de « **barrage 2** » se qualifie pour le « **Final Six** »

Tournoi de classement :

Les équipes classées 3^e, 4^e des poules D et F participent à un « **tournoi de classement** ».

Détermination de l'ordre des demi-finales pour le « **tournoi de classement** »

Si le club organisateur du « **tournoi de classement** » participe à l'évènement, il pourra choisir de disputer soit la première, soit la deuxième demi-finale.

Si le « **tournoi de classement** » se déroule sur terrain neutre, l'ordre des demi-finales :

Jour 1 :

Demi-finale 1 : l'équipe classée 3^e de la poule D affronte l'équipe classée 4^e de la poule F

Demi-finale 2 : l'équipe classée 3^e de la poule F affronte l'équipe classée 4^e de la poule D.

Jour 2 :

Petite Finale : les perdants des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 7^e et 8^e place.

Finale : les vainqueurs des demi-finales 1 et 2 du « Jour 1 » s'affrontent pour la 5^e et 6^e place.

Classement 9^e et 10^e :

Les équipes qui terminent 5^e des poules D et F s'affrontent en match sec de classement sur terrain neutre

Poules E :

Désengagement de 3 clubs régulièrement qualifiés au cours du mois d'août 2026.

Poules G et H :

Les équipes des poules G et H participent à un championnat sous forme d'un championnat en matchs allers-retours.

A l'issue de la phase régulière :

- Les équipes classées 1^e et 2^e de leur poule sont qualifiées pour les rencontres de « **Playoff** ».
- Les équipes classées 3^e et 4^e de leur poule sont qualifiées pour les rencontres de « **Playdown** »
- L'équipe classée 5^e de la poule G termine son championnat.

Playoff poules G et H :

- Playoff 1 et 2
 - L'équipe classée 2^e de la poule H et l'équipe classée 1^e de la poule G s'affrontent en matchs aller-retour sur deux week-ends.
 - L'équipe classée 2^e de la poule G et l'équipe classée 1^e de la poule H s'affrontent en matchs aller-retour sur deux week-ends.

Pour ces rencontres de « **playoff 1 et 2** », le match aller doit se jouer chez le moins bien classé (le 2^e de sa poule).

A l'issue de ces rencontres. En cas d'égalité au niveau du goal-average, des prolongations seront nécessaires sur le match retour pour identifier un vainqueur.

- Classement 3^e – 4^e : Les perdants des rencontres « **Playoff 1 et 2** » s'affrontent en match sec sur terrain neutre. Ils seront classés 3^e et 4^e de la grande poule Ouest qui regroupe les poules G et H.
- Playoff 3 : Les vainqueurs des rencontres « **Playoff 1 et 2** » s'affrontent en match sec sur terrain neutre.
- Le perdant de ce playoff 3 est classé 2^e de la grande poule Ouest qui regroupe les poules G et H. Il participera à un match sec : « **le barrage 2** » contre le finaliste du « **barrage 1** » des poules G et H.

Le vainqueur de ce « **playoff 3** » est qualifié pour le final Six de Nationale 3.

Playdown poules G et H :

- Playdown 1 et 2 :
 - L'équipe classée 4^e de la poule H et l'équipe classée 3^e de la poule G s'affrontent en matchs aller-retour sur deux week-ends.
 - L'équipe classée 4^e de la poule G et l'équipe classée 3^e de la poule H s'affrontent en matchs aller-retour sur deux week-ends.

Pour ces rencontres de « **playdown 1 et 2** » le match aller doit se jouer chez le moins bien classé (le 4^e de sa poule).

A l'issue de ces rencontres. En cas d'égalité au niveau du goal-average, des prolongations seront nécessaires sur le match retour pour identifier un vainqueur.

- Classement 7^e – 8^e : Les perdants des rencontres « **Playdown 1 et 2** » s'affrontent en match sec sur terrain neutre. Ils seront classés 7^e et 8^e de la grande poule Ouest qui regroupe les poules G et H.
- Playdown 3 : Les vainqueurs de ces rencontres « **Playdown 1 et 2** » s'affrontent en match sec sur terrain neutre.
- Classement 5^e – 6^e : Les équipes participantes au « **playdown 3** » seront classées 5^e et 6^e de la grande poule Ouest qui regroupe les poules G et H.

Final Six

Les 6 équipes qualifiées pour le « **final six** » de nationale 3 se retrouvent sur un weekend.

La C.F.B.F procède à un tirage au sort pour déterminer la constitution des poules du « **final six** » et l'ordre des rencontres.
Déroulement du tournoi :

Le tournoi devra se dérouler sur deux terrains en simultané.

Jour 1 : Deux poules de 3 équipes s'affrontent en match sec. Poule 1 et poule 2.

Terrain 1 – Poule 1

Terrain 2 – Poule 2

10h00 : Rencontre 1.

10h00 : Rencontre 1.

14h00 : Rencontre 2

14h00 : Rencontre 2

17h00 : Rencontre 3

17h00 : Rencontre 3

Jour 2 :

Terrain 1

Terrain 2

10h00 : Demi-finale 1 : 1^e poule 1 VS 2^e poule 2

10h00 : Demi-finale 2 : 2^e poule 1 VS 1^e poule 2

13h00 : Class 3^e et 4^e : les perdants des DM 1 et 2

13h00 : Classement 5^e et 6^e : 3^e poule 1 VS 3^e Poule 2

15h30 : Finale : les vainqueurs des demi-finales 1 et 2

La C.F.B.F se laisse la possibilité de modifier l'ordre des rencontres du jour 2 si nécessaire pour équité du terrain (en cas de sol différent sur les deux terrains.)

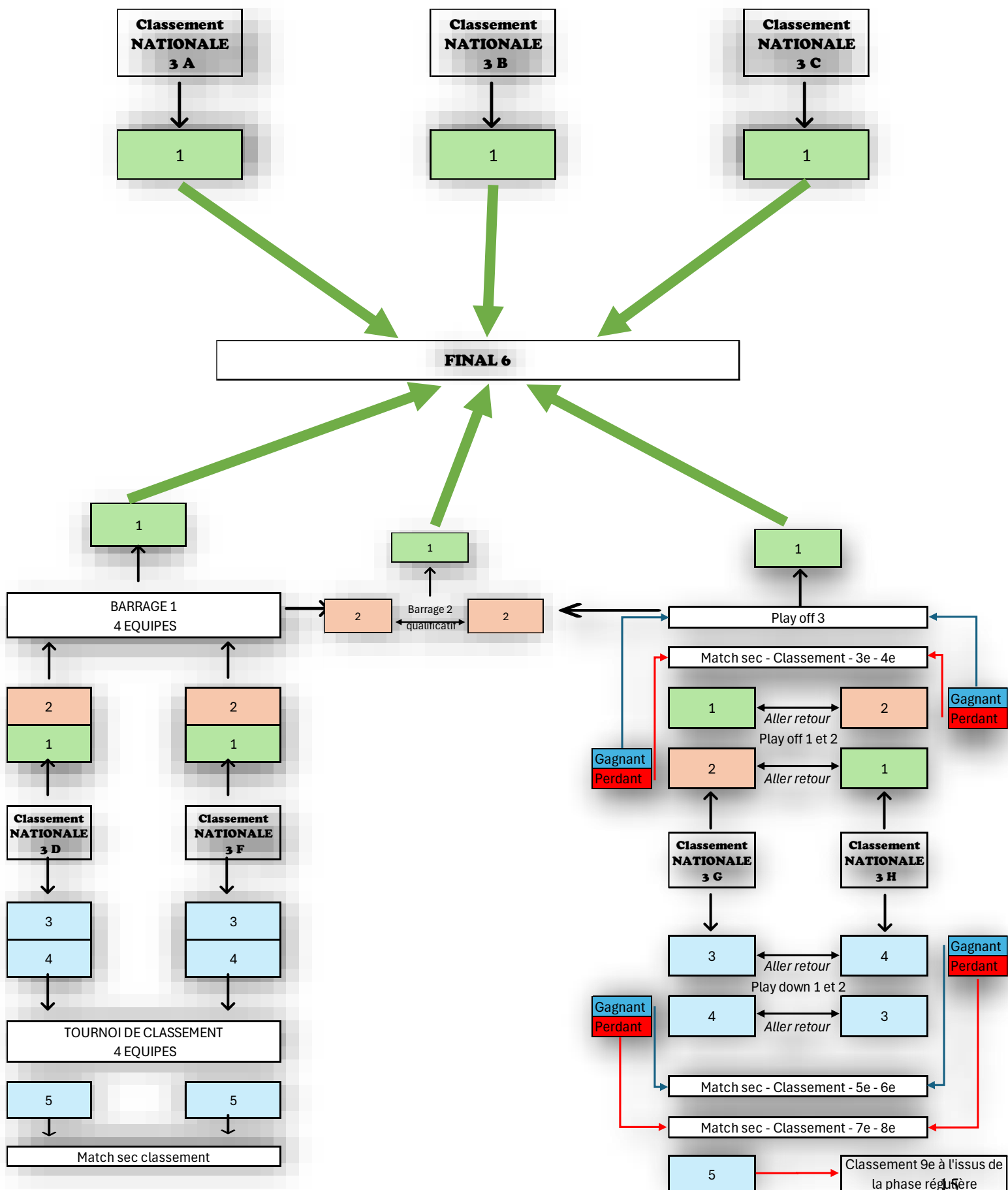
Article 4bis : Montée en Nationale 2

Le vainqueur de ce Final Four est sacré champion de France de Nationale 3 et accède à la Nationale 2 la saison suivante.

- Si l'équipe vainqueur du Final Six de Nationale 3 refuse l'accession en Nationale 2, le club finaliste pourra prétendre à cette montée.
- Si le finaliste décline également, alors l'équipe classée 10^e de Nationale 2 (hors cas particulier lié au pôle national de basket) sera automatiquement maintenu.

NATIONALE 3

TITRE 6



Article 5 : Arbitrage

Les arbitres seront désignés par le pôle arbitrage à raison de 2 arbitres sur la toute la saison.

Article 6 : Officiels de Table de Marque

Il est rappelé aux équipes de Nationale 3 l'importance de désigner comme OTM des officiels compétents, soit formés par leurs soins (avec, le cas échéant, l'appui de la sous-commission arbitrage), soit issus de la FFBB.

À compter de la saison 2025-2026, toute personne exerçant la fonction d'OTM, ainsi que toute personne mentionnée sur une feuille de marque, devra impérativement être licenciée auprès de la Fédération Française Handisport (FFH).

- En cas de non-respect de cet article : voir dispositions financières.

Article 7 : Frais d'arbitrage

Les frais d'arbitrage du championnat de Nationale 3 sont pris en charge par la caisse de péréquation de la C.F.B.F.

Les frais d'arbitrage du F6 pris en charge à parts égales par les clubs qualifiés.

Article 8 : Frais d'engagement

Les frais d'engagement sont indiqués dans les dispositions financières de la C.F.B.F.

Article 9 : Feuille de marque

Voir REGLEMENTS GENERAUX

Article 10 : Matériel

Voir REGLEMENTS GENERAUX





Classification - VALEURS

Basket - Fauteuil

Division	Maxi autorisé avec carte sans liseré	Maxi autorisé avec liseré(s) de couleurs	A gauche de la carte			A droite de la carte	
			Carte Verte	Carte Jaune	Carte Rose	Carte Bleue	Carte Orange
Elite Nationale	14,5 pts	17,5 pts	1 pt	2 pts	1,5 pt	Liserés oranges et bleus non pris en compte en ELITE et N1	
Nationale 1	14,5 pts	17,5 pts	1,5 pt	2,5 pts	1,5 pt		
Nationale 2	16 pts	19 pts	1,5 pt	2,5 pts	1,5 pt	0,5 pt	0,5 pt
Nationale 3	17 pts	20 pts	1,5 pt	2,5 pts	1,5 pt	0,5 pt	0,5 pt

Avec une date de validité

Valide (5,0 pts)	Nombre d'étrangers (hors FIDET)
1 sur la feuille 1 sur le terrain	6 sur la feuille 4 maxi sur le terrain
1 sur la feuille 1 sur le terrain	6 sur la feuille 4 maxi sur le terrain
2 sur la feuille 2 sur le terrain	5 sur la feuille 4 maxi sur le terrain
Pas de limite sur la feuille 2 sur le terrain	5 sur la feuille 4 maxi sur le terrain

Liseré	Principes généraux
--------	--------------------

SANS	Masculin français < 5 pts
SANS	Masculin français VALide
SANS	Masculin ETranger < 5 pts
SANS	Masculin Valide ETranger
SANS	Masculin étranger FIDèle
	Masculin français ou Etranger FIDèle nouvellement classifié** et/ou U23/U19 (suivant niveau)*
	Féminine française ou Etrangère FIDèle nouvellement classifiée** et/ou U23/U19 (suivant niveau)*
	Masculin ETranger nouvellement classifié** et/ou U23/U19 (suivant niveau)*
	Féminine ETrangère nouvellement classifiée** et/ou U23/U19 (suivant niveau)*
	Féminine ETrangère < 5pts
	Féminine étrangère FIDèle < 5pts
	Féminine française < 5pts

Pour info : Il existe des cartes avec annotations : "NE" (Non Eligible en Equipe de France) ou "R" (Classification Révisable)

Annotation Marge	Bonus
	0
VAL	0
ET	0
VET	0
FID	0
J ou JFID	1 ou 1,5*
JF ou JFFID	2 ou 2,5*
JET	1 ou 1,5*
JFET	2 ou 2,5*
FET	1,5
FFID	1,5
F	1,5

Liseré	Spécificités Nat 2 et 3
--------	-------------------------

	Féminine Valide française
	Féminine Valide Etrangère

Seniors : + de 55 ans

	Masculin français Senior < 5pts
	Masculin Senior étranger FIDèle < 5pts
	Masculin Senior ETranger < 5pts
	Féminine française ou FIDèle Senior < 5pts
	Féminine Senior ETrangère < 5pts
	Masculin français Senior nouvellement classifié** < 5pts
	Féminine française Senior nouvellement classifiée** < 5pts
	Masculin ETranger Senior nouvellement classifié** < 5pts
	Féminine ETrangère Senior nouvellement classifiée** < 5pts

Annotation Marge	Bonus
FVAL	0,5
FVET	0,5

S	0,5
SFID	0,5
SET	0,5
FS	2
FSET	2
JS	2
FJS	3
JSET	2
FJSET	3

* Les bonus des cartes vertes et des cartes jaunes s'appliquent aux joueurs nouvellement classifiés et/ou U23 en N3,N2,N1 et aux U19 en ELITE NATIONALE. Attention ils n'ont pas la même valeur en Elite.

** Etablissement de la 1ère carte de classification :

Pour un joueur nouvellement classifié de classe de 3 à 4,5 points, le bonus est valable pendant UNE SAISON.

Pour un joueur nouvellement classifié de classe de 1 à 2,5 points, le bonus est valable pendant DEUX SAISONS.

Les bonus U23/U19 et nouveaux joueurs ne se cumulent pas.

REGLEMENT « CHAMPIONNATS »

AUTRES COMPETITIONS

Organisation des rencontres et manifestations

Pour toute organisation d'une rencontre de basket fauteuil, l'organisateur doit impérativement solliciter l'autorisation préalable de la C.F.B.F.

Les candidatures à l'organisation des manifestations sportives pilotées par la C.F.B.F. doivent être déposées via un formulaire que vous pouvez retrouver sur le site de la commission : France basket fauteuil



Important :

Un formulaire papier pour toute déclaration de rencontre amicale.

Un formulaire en ligne pour candidater aux organisations suivantes :

- Coupe de France – Trophée Maurice Schoenacker (samedi 20/02/2027 et dimanche 21/02/2027)
- Championnat de France Jeunes U23 – Trophée Bernard GANSER – Coupe le Petit Robert - (samedi 15 et dimanche 16 mai 2027)
- Tournoi de Barrage entre les poules D, F de Nationale 3 (samedi 03/04/2027 et dimanche 04/04/2027)
- Match sec des playoff 3 et playdown 3 des poules G et H (samedi 03/04/2027 ou dimanche 04/04/2027)
- Final Six N3 (samedi 24/04/2027 et dimanche 25/04/2027)
- Final Four N2 (samedi 22/05/2027 et dimanche 23/05/2027)
- Final Four N1 (samedi 22/05/2027 et dimanche 23/05/2027)
- Final Four Elite (samedi 22/05/2027 et dimanche 23/05/2027)
- Manche 2 du championnat de France de 3x3 (U23 et Féminin) – (10 et 11 avril 2027)
- Manche 3 du championnat de France de 3x3 (U23 et Féminin) – (12 et 13 juin 2027)

Date limite de retour des candidatures : **31 octobre 2026**



REGLEMENT « CHAMPIONNATS »

COUPE DE FRANCE – Trophée Maurice Schoenacker

La C.F.B.F. organise la Coupe de France – Trophée Maurice Schoenacker

Les 8 premières équipes d'Elite Nationale à l'issue de la fin du cycle aller de la saison régulière sont qualifiées.

Chaque saison, à l'issue de la RAC, la C.F.B.F. présentera la formule adoptée pour la saison suivante pour cet évènement.

Voir annexe (déroulement coupe de France - – Trophée Maurice Schoenacker)

CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES U23

Coupe Bernard GANSER – Trophée « Le Petit Robert »

Chaque saison la C.F.B.F. organise le championnat de France « Jeunes U23 Coupe Bernard Ganser – Trophée « Le Petit Robert ».

Voir annexe (règlement championnat de France « Jeunes »)

CHAMPIONNAT DE FRANCE 3X3 U23 – FEMININ

Voir annexe (règlement championnat de France 3x3)

COUPE D'EUROPE DES CLUBS

L'IWBF organise l'ensemble des coupes d'Europe des clubs.

Se référer au règlement IWBF Europe en vigueur.

La C.F.B.F sera amenée à proposer divers évènements en fonction de la possibilité des clubs et du calendrier des équipes de France et de leurs compétitions.

Exemples : Trophée des champions ; All-star Game ; évènement 3VS3 national...